

Syndicat canadien de la fonction publique

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7 (613) 237-1590, Fax/Téléc.: (613) 237-5508, cupemail@cupe.ca / courriel@scfp.ca / cupe.ca / scfp.ca

Le 6 septembre 2012

Monsieur le ministre,

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) représente 620 000 travailleurs d'un océan à l'autre qui fournissent des services publics à la population canadienne, notamment plus de 45 000 travailleurs du secteur de l'énergie. Les membres du SCFP du secteur de l'énergie travaillent pour des sociétés d'énergie provinciales et municipales. Les membres du SCFP travaillent dans les services d'électricité locaux et fournissent des services de production, de transport et de distribution d'énergie en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Ce sont aussi des travailleurs administratifs qui offrent des services de soutien au sein du secteur de l'énergie. De plus, nous représentons un plus petit nombre de travailleurs des sections locales de services non publics de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve-et-Labrador dont le travail est également lié à l'énergie.

On doit féliciter les premiers ministres des provinces et des territoires pour leurs efforts continus à miser sur les objectifs établis dans le document de 2007 intitulé Une vision partagée de l'Énergie au Canada. Les changements climatiques et la production d'énergies renouvelables sont au cœur de cette vision pour un plan national de l'énergie qui devrait être le fondement de toute stratégie nationale.

Le mandat défini pour le Groupe de travail sur l'énergie de 2012 dirigé par les premières ministres Redford, Dunderdale et premier ministre Selinger est un pas en avant dans la détermination des priorités clés pour la production d'énergie au Canada. La reconnaissance des premiers ministres de « l'importance de la mise en valeur, du transport et de l'utilisation de l'énergie de manière socialement responsable et respectueuse de l'environnement » et leur engagement à « effectuer une transition vers des solutions de rechange à plus faible émission de carbone et à conserver l'énergie pour satisfaire nos besoins futurs » sont un autre pas dans la bonne direction.

Nous vous incitons à relever le défi lancé par les premiers ministres à Halifax et à combler le vide laissé par le gouvernement fédéral.

La très grande majorité des Canadiens appuient la transition vers une infrastructure énergétique plus durable. Un récent sondage réalisé par Harris/Décima pour Tides Canada indique que les Canadiens soutiennent une stratégie énergétique nationale (87 %), souhaitent la création d'un plus grand nombre d'emplois environnementaux (75 %), des investissements dans l'efficacité énergétique (82 %) et l'utilisation de notre richesse pétrolière pour financer la transition vers une énergie plus propre (82 %). Ces priorités sont importantes.

Recommandations

Une économie durable ne doit pas miser uniquement sur l'exportation directe de nos ressources naturelles : notre propre sécurité énergétique doit être une priorité. Nous devons investir les richesses produites par nos ressources naturelles dans un système énergétique durable sur le plan environnemental et économique.

.../2









PAUL MOIST - National President / Président national

À cette fin, en plus des principes énoncés au Conseil de la fédération pour une stratégie énergétique nationale, le Syndicat canadien de la fonction publique a élaboré les recommandations suivantes :

- 1. Adopter le principe voulant que l'accès à l'énergie soit un droit de la personne.
- 2. Reconnaître expressément l'importance de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique.
- 3. Établir un principe fondamental de la propriété publique de l'infrastructure et de la production électrique.
- 4. Éliminer les facteurs de dissuasion et les interdictions en matière d'investissement dans les services publics et le développement d'une infrastructure énergétique verte et renouvelable.
- 5. Établir des processus bien définis pour collaborer avec les Premières Nations et les communautés locales pour la mise en valeur des ressources énergétiques.
- 6. Collaborer avec les travailleurs sur une stratégie de valorisation de la main-d'œuvre pour former les nouveaux travailleurs de l'énergie afin de relever les défis démographiques du vieillissement de la main-d'œuvre et d'un environnement de travail changeant.
- 7. Élaborer des plans pour assurer une transition équitable pour les travailleurs afin de passer de l'énergie non renouvelable à une énergie verte et renouvelable.

Accès à l'énergie

L'accès à l'énergie est un droit fondamental de la personne, et la production d'électricité qui est à la fois publique et renouvelable doit être au cœur des politiques énergétiques du Canada. Les Nations Unies ont proclamé 2012 l'*Année internationale de l'énergie durable pour tous* afin de sensibiliser les gens au fait que les barrières à l'accès à l'énergie nuisent au développement humain, social et économique. La qualité de vie des Canadiens dépend des sources fiables de production, de transport et de distribution, qu'ils vivent dans des communautés urbaines, rurales ou nordiques.

Participation des Premières Nations

Les discussions actuelles sur une stratégie nationale de l'énergie ne comprenaient pas de disposition claire pour la participation des communautés des Premières Nations à l'exploitation des ressources énergétiques. Le droit d'accéder à une énergie abordable, de participer au processus de planification et de partager les richesses produites par les projets de valorisation de l'énergie doit inclure les gens des Premières Nations. Les provinces et les territoires devraient établir un processus bien défini pour travailler avec les Premières Nations afin d'assurer qu'une stratégie nationale de l'énergie protège la gestion locale et les droits issus de traités, tout en assurant la sécurité énergétique des communautés.

Durabilité

Les emplois verts durables sont la clé de l'élaboration d'une infrastructure énergétique du 21^e siècle. L'énergie du siècle pour le Canada nécessite de faire du réseau de transport de l'énergie est-ouest une priorité, tout en respectant les compétences provinciales, les communautés locales et autochtones et le développement durable de l'énergie et en investissant dans la nouvelle technologie pour une consommation durable, ce qui exige de bâtir une infrastructure énergétique publique pour appuyer la nouvelle technologie et les façons novatrices d'utiliser l'énergie qui est déjà créée. Les projets qui tentent d'utiliser le surplus d'énergie pour appuyer l'adoption de véhicules électriques, tel qu'il a été discuté au Québec et dans les Maritimes, sont des exemples de façons innovatrices pour soutenir l'énergie verte.

Propriété et gestion publiques

Un sondage réalisé récemment par Harris/Décima a révélé que les Canadiens doutent que le gouvernement fédéral fasse de l'exportation de nos ressources énergétiques une priorité. L'idée que le Canada fasse affaire avec les États-Unis pour exporter et importer des ressources énergétiques plutôt que de collaborer avec les provinces et les territoires pour satisfaire tous nos besoins énergétiques est absurde. Une plus grande coopération dans le secteur de l'énergie et une intégration de celui-ci entre les provinces et les territoires et au sein de ceux-ci auraient un effet positif indéniable sur la sécurité énergétique des Canadiens, le marché du travail et la création d'emplois, ainsi que sur la capacité du Canada à faire face aux changements climatiques.

La transition vers un secteur de l'énergie durable sur le plan économique et soucieux de l'environnement est nécessaire pour la sécurité de l'énergie et l'égalité d'accès pour les générations futures. Ces principes d'abordabilité, d'accessibilité et de durabilité ne peuvent être maximisés que par un système public qui met en œuvre des technologies de production d'énergie verte et durable. À ce titre, les provinces et les territoires devraient rejeter les mesures législatives qui limitent l'investissement public et la propriété de la nouvelle infrastructure de l'énergie verte pour tenter de décharger le secteur privé de cette responsabilité.

Les services publics d'électricité continuent d'offrir des tarifs moins élevés et de pouvoir planifier à long terme pour permettre au Canada d'adopter rapidement de nouvelles technologies et solutions. De plus, la meilleure façon d'assurer un accès juste et un système global fiable pour tous les Canadiens est d'utiliser un système public de production, de transport et de distribution. Les entreprises publiques représentent aussi la façon la plus efficace d'utiliser les ressources énergétiques pour le bien public.

Presque toute la croissance dans la production d'énergie de remplacement ou verte est maintenant due au secteur privé ou gérée par celui-ci. Ce manque de vision en matière d'investissement et de propriété de l'infrastructure limitera l'adoption de l'énergie verte et réduira la sécurité énergétique et l'abordabilité de l'énergie à long terme.

L'histoire a démontré que la production de l'énergie par le secteur privé a entraîné des augmentations plus importantes des coûts énergétiques pour les consommateurs comparativement à la production, au transport et à la distribution de l'énergie par le secteur public. On trouve des exemples de libérisation des marchés de l'énergie entraînant une hausse des prix presque partout aux États-Unis, en Australie¹ et en Europe². Au Canada, selon les chiffres de Manitoba Hydro, les deux provinces ayant principalement des services publics de distribution de l'énergie présentent les tarifs les plus bas, alors que les provinces ayant des services d'électricité offerts par le secteur privé ont les tarifs d'électricité les plus élevés³. Le contrôle de plus en plus grand de la production de l'énergie par le secteur privé entraîne également des augmentations inutiles des coûts publics de la réglementation des réseaux complexes du secteur privé qui tente de rationaliser et de sécuriser le système énergétique.

Ces limites imposées à la propriété publique et à l'investissement ne feront pas seulement en sorte de freiner la mise en œuvre de solutions, mais également de détourner la mise en œuvre de ces technologies de ces principes d'accessibilité, d'abordabilité et du contrôle démocratique.

.../4

The Electricity Journal, vol. 22, n° 3, avril 2009, pp. 72-3

 [«] Power Play:The fight for control of the world's electricity », Sharon Beder, The New Press, New York, août 2003
http://spectrum.ieee.org/energy/the-smarter-grid/technology-offers-solutions-to-the-current-power-crisis/2
John A. Anderson, « Electricity Restructuring: A Review of Efforts around the World and the Consumer Response »,

http://www.ontario-hydro.com/index.php?page=electricity_rates_by_province

Main-d'œuvre

Une transition vers une économie verte signifiera la croissance des emplois verts : notre analyse démographique de la main-d'œuvre actuelle démontre qu'il est nécessaire de former de nouveaux travailleurs pour remplacer les travailleurs de l'énergie qui prennent leur retraite dans un certain nombre de provinces.

L'utilisation accrue de l'énergie éolienne, solaire, géothermique, marémotrice et de minicentrales électriques ou de la production de biocarburants à partir de la biomasse présentera également des possibilités pour les nouvelles industries et l'emploi durable. Toutefois, une exploitation rationnelle, durable et équitable de la production, du transport et de la distribution de l'énergie verte doit être réalisée par le truchement de services publics contrôlés et gérés publiquement et localement.

Il est important que cette transition d'un système énergétique non renouvelable à de nouvelles solutions énergétiques vertes soit juste, durable et participative. Elle nécessitera une nouvelle formation et un programme de transition équitable pour ces travailleurs dans de nouvelles industries. Une « transition équitable » signifie que des emplois décents avec des pensions et des avantages seront maintenus tout au long de la transformation afin que les travailleurs puissent continuer de contribuer pleinement à leurs communautés.

Une économie durable exige que les provinces et les territoires collaborent avec la main-d'oeuvre pour établir une stratégie nationale pour cette transition afin d'appuyer nos communautés et les transferts d'emploi dans de nouveaux secteurs.

Conclusions

Je vous encourage à jouer un rôle directeur dans l'élaboration d'un plan durable pour le secteur de l'énergie canadien étant donné le manque de volonté du gouvernement fédéral pour ce faire. En facilitant l'extraction lucrative des ressources à court terme, l'exportation directe de matières premières et en fuyant nos obligations internationales relatives au changement climatique, le gouvernement du premier ministre Stephen Harper s'est départi de sa responsabilité de faire en sorte que le Canada produise de l'énergie verte. Nous croyons que cette réticence à agir mine l'avenir durable des Canadiens et de l'économie. Nous croyons que les ministres de l'Énergie du Canada peuvent offrir une orientation et un leadership afin de réaliser les objectifs d'un programme d'énergie durable.

Bien que nous ayons été encouragés de voir une volonté d'établir une stratégie énergétique nationale, les désaccords sur une politique spécifique à l'énergie freinent la mise en œuvre d'une vision à long terme qui répond aux besoins des Canadiens. Nous espérons que le gouvernement jouera un rôle actif pour permettre à toutes les provinces et à tous les territoires de participer aux discussions sur la stratégie énergétique nationale.

Comme tous les membres du SCFP, je souhaite que cette réunion à Charlottetown soit productive. La population canadienne et les communautés de partout au pays comptent sur vous pour établir une vision canadienne pour l'énergie dont la priorité est de trouver des solutions énergétiques publiques durables, accessibles et fiables pour tous.

En attendant le plaisir de recevoir une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président national,

faul main.

PAUL MOIST

cc: C. Fleury; membres du Conseil exécutif national; P. Beattie; S. Blanchette; D. Burke; M. Butler; P. Daley; S. Marshall; G. Cox; A. Rampure; P. Marois; J. Oliver; P. Julian

mf/sepb491